



Urgent separation/bail 2 noms

Par aurelieCHER, le 03/07/2008 à 09:15

bonjour,

je suis en concubinage mais je souhaite me séparer de mon ami.

je souhaite quitter notre logement mais le bail est aux 2 noms.

pour des raisons personnels (il me frappe quand il boit trop) je veu le quitter du jour au lendemain afin qu'il perde ma trace en quittant la region.

probleme : le bail est a nos 2 noms. comment faire?

je sais que je serai solidaire vis a vis des impayes qu'il pourrait me faire et il ne va pas se gener.

puis je envoyer ma lettre de depart à mon agence immobiliere sans que mon ami le sache?

si je ne veut pas etre solidaire, comment faire?

aider moi. merci.

Par Marion2, le 03/07/2008 à 09:40

Envoyez une lettre recommandée A/R pour vous désolidariser du bail

Par **sandyp3**, le **07/07/2008** à **07:30**

moi j'avais envoyer cette lettre pour me desolidariser mais maintenant on me réclame les loyers impayés!

Par **JamesEraser**, le **07/07/2008** à **09:20**

[citation]maintenant on me réclame les loyers impayés[/citation]

Compte tenu que vous étiez solidaires dans le bail, la désolidarisation ne pourra intervenir qu'à l'épuration de la créance. Seule garantie pour le bailleur de récupérer les impayés et seule garantie pour vous de ne pas cumuler les dettes passées avec les dettes à venir.
Experatooment